



Commission européenne

UNE JUSTE PART

La série d'événements sur la justice fiscale en Europe



À PROPOS DE LA SÉRIE DE SÉMINAIRES

La justice fiscale est essentielle pour garantir une économie forte et un modèle social juste. La fraude et l'évasion fiscales portent atteinte à la concurrence loyale et au contrat social entre les citoyens et les gouvernements.

Afin de favoriser le dialogue, de recueillir les points de vue nationaux et de faire connaître le programme de l'UE pour une fiscalité juste et efficace, la Commission européenne a organisé en 2018 cinq séminaires dans les pays suivants : **Lettonie, Autriche, France, Italie et Irlande.**

Des décideurs politiques nationaux et européens ainsi que des représentants de la société civile, des milieux universitaires et des entreprises se sont réunis pour mettre au point un plan permettant de lutter contre les abus fiscaux et de définir la future politique fiscale.

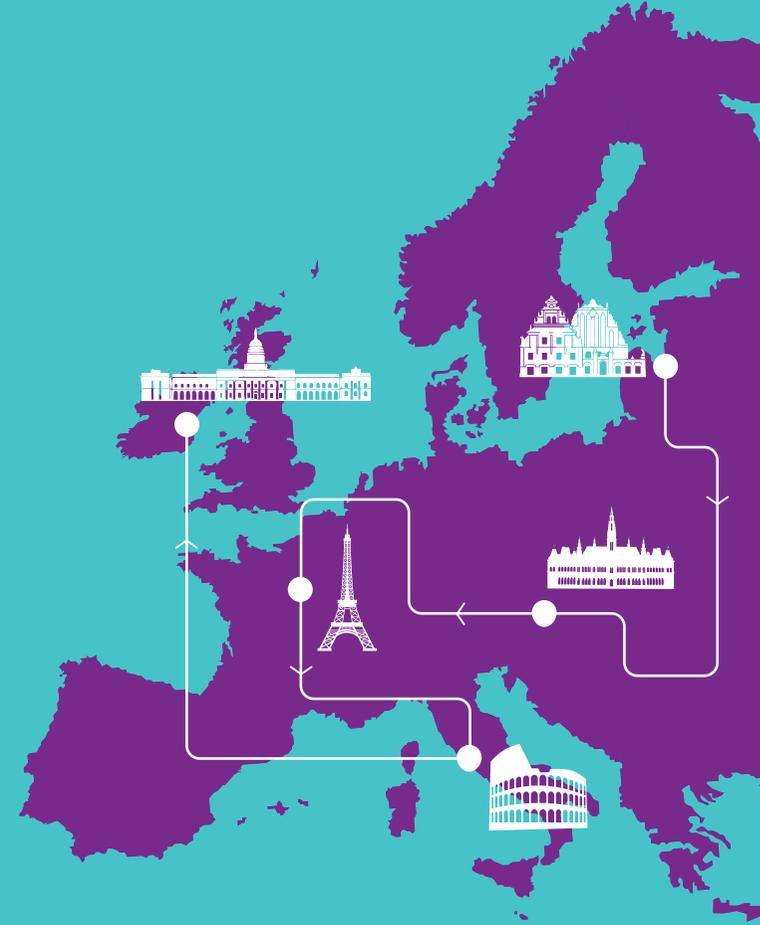
165 ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE de l'ensemble de l'UE ont suivi une formation sur les questions de fiscalité internationale.

1 200 CITOYENS ont participé à ces séminaires, en personne ou grâce à la retransmission en direct.

11 000 PERSONNES ont visité le site web de l'événement grâce aux annonces relayées sur les réseaux sociaux.

Ces séminaires s'inscrivent dans le prolongement d'un projet pilote parrainé par le Parlement européen visant à accroître la participation de la société civile à la campagne européenne pour une justice fiscale. La première phase a rassemblé des organisations de la société civile de l'UE à l'occasion d'une formation sur les questions de fiscalité internationale et sur la mise en place d'un réseau pour lutter contre l'évasion fiscale. La première phase s'est conclue sur une conférence de haut niveau à Bruxelles en juin 2017.

APERÇU DES SÉMINAIRES



- Riga, Lettonie** – 278 participants*
- Vienne, Autriche** – 241 participants*
- Paris, France** – 260 participants*
- Rome, Italie** – 306 participants*
- Dublin, Irlande** – 200 participants*

* nombre de participants assistant en personne à l'événement ou suivant la retransmission en direct

QU'EST-CE QUE LA JUSTICE FISCALE ?

SELON LES PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE



REPRÉSENTANTS DES MILIEUX UNIVERSITAIRES

Il y a justice fiscale lorsque la charge fiscale est répartie équitablement entre les citoyens et entre les multinationales, où le taux d'imposition des citoyens dépend de leur solvabilité et où aucune entreprise ne bénéficie d'un avantage fiscal simplement parce qu'elle a facilement accès à des types particuliers de régimes.



ONG

La justice fiscale existera lorsque chaque entreprise ou chaque citoyen contribuera au budget général d'une manière adaptée aux ressources dont il dispose.



REPRÉSENTANTS DES ENTREPRISES

Le principe idéal d'une justice fiscale serait que chaque pays ait le droit d'imposer les bénéfices réalisés sur son territoire et qu'il ne prélève pas d'impôts sur les bénéfices générés dans d'autres États.



AUTORITÉS PUBLIQUES

Pour arriver à une justice fiscale, chaque personne devrait bénéficier d'un taux d'imposition adapté à sa situation et chaque citoyen devrait avoir le sentiment que ce montant a été correctement réparti.

SUJETS ABORDÉS LORS DES SÉMINAIRES



MESURES DE L'UE POUR UNE JUSTICE FISCALE

La Commission européenne travaille actuellement à un ambitieux programme de réforme fiscale. Plusieurs mesures prises dans le cadre de ce programme répondent aux points soulevés lors des séminaires.



LA TRANSPARENCE FISCALE

- profite aux entreprises,
- rend possible un débat public informé et
- garantit une fiscalité plus juste

Les points suivants permettent d'atteindre une plus grande transparence :

- une ouverture et une coopération accrues entre les États membres
- un échange de renseignements sur les décisions fiscales et les rapports pays par pays des multinationales
- un meilleur accès des autorités aux informations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent



PACK DE FISCALITÉ NUMÉRIQUE

Compte tenu de la nature mondiale de l'économie numérique, une coopération mondiale est vitale en matière de fiscalité numérique.

Deux mesures ont été prises pour adapter la fiscalité à la révolution numérique :

- La Commission européenne a proposé une réforme fondamentale de la fiscalité des entreprises dans le marché unique.
- Une taxe sur les services numériques pourrait être appliquée aux activités numériques les plus difficiles à saisir en attendant qu'un accord soit trouvé pour une solution internationale à long terme.



BONNE GOUVERNANCE MONDIALE

Si la politique fiscale est conçue à l'échelle nationale, le respect du principe de l'équité requiert quant à lui un consensus international.

Les points suivants permettent la mise en application d'une bonne gouvernance mondiale :

- la mise en œuvre par l'UE de normes de bonne gouvernance fiscale et l'établissement d'une liste noire des pays qui ne les respectent pas
- le renforcement de la coopération avec les partenaires mondiaux de l'UE



IMPOSITION EFFECTIVE

L'un des objectifs de la politique fiscale de l'UE est de s'assurer que toutes les entreprises paient leurs impôts dans les pays dans lesquels elles réalisent leurs bénéfices.

Ce principe a été appliqué grâce à plusieurs actions :

- la directive sur la lutte contre l'évasion fiscale, qui fixe des mesures juridiquement contraignantes en matière de lutte contre les abus dans toute l'UE
- une révision des régimes préférentiels (patent boxes) et des règles applicables aux prix de transfert
- un certain nombre d'affaires d'aides d'État ayant contesté des avantages fiscaux déloyaux que certains pays de l'UE ont accordés à des sociétés multinationales



L'ASSIETTE COMMUNE CONSOLIDÉE POUR L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS PERMETTRAIT :

- de fournir un ensemble unique de règles pour le calcul du résultat imposable des entreprises
- de proposer un système de guichet unique pour les déclarations d'impôts
- d'empêcher les entreprises de transférer leurs bénéfices hors du marché unique grâce à des mesures anti-abus

COMMENT LA SOCIÉTÉ CIVILE PEUT-ELLE PROMOUVOIR UNE JUSTICE FISCALE ?

✓ PAR L'ÉDUCATION ET L'INFORMATION

Le grand public est un point crucial pour la société civile : la nature complexe des réformes fiscales, en particulier dans des domaines tels que l'impôt sur les sociétés, rend le sujet difficile à comprendre pour les non-initiés.

✓ PAR LA SURVEILLANCE DE LA POLITIQUE FISCALE ET LA CONTRIBUTION À LA RECHERCHE

afin de pouvoir replacer les nouvelles initiatives dans leur contexte et de traduire les questions complexes dans un langage facile à comprendre.

✓ PAR L'AMÉLIORATION DE LA COMPRÉHENSION DU PUBLIC

pour encourager un débat informé sur la justice fiscale et sur les moyens d'y parvenir, avec la participation d'un large éventail de contribuables.

✓ PAR LA DÉFENSE DE L'INTÉRÊT PUBLIC

et des groupes vulnérables. La société civile a la responsabilité de protéger les lanceurs d'alerte levant le voile sur des abus fiscaux.